



**CHAMBRE D'AGRICULTURE /** JA et FDSEA ont présenté leur ambition pour l'agriculture ardéchoise, qui fait le socle de leur candidature commune à la Chambre d'agriculture.

## Quatre priorités pour l'agriculture ardéchoise

**P**oursuivre le travail en cours et aller encore plus loin », telle est, selon Jean-Luc Flaugère, l'ambition conjointe de la liste JA + FDSEA, candidate pour les élections à la Chambre d'agriculture. Quatre thèmes centraux figurent sur la profession de foi de leur candidature. « Tout d'abord, la création de richesses au sein des territoires de notre Ardèche, en défendant une agriculture rémunératrice et créatrice de valeur ajoutée. Nous avons déjà beaucoup travaillé sur le développement de signes de qualité<sup>1</sup> pour nos produits, et continuerons ce travail avec conviction, affiche Benoit Claret, président de la FDSEA. Nous souhaitons encourager le bio et le « made in Ardèche », et promouvoir la diversité des circuits de commercialisation qui fait la richesse de notre agriculture. Nous nous battons également pour faciliter l'emploi sur les exploitations agricoles, comme nous

l'avons fait dernièrement au sujet du TO-DE. »

Le renouvellement des générations est également une priorité de la candidature JA + FDSEA. « Nous avons fait un gros travail sur le volet installation, affiche Sylvain Bertrand, président des JA Ardèche. Nous le poursuivrons, tout en multipliant nos efforts également sur la transmission. Nous nous battons aussi pour préserver et sécuriser le foncier agricole et contribuer à l'attractivité de notre territoire. »

L'adaptation aux changements climatiques est l'autre cheval de bataille des JA et de la FDSEA : « C'est l'enjeu premier, et nous devons trouver des solutions tant en matière d'irrigation que de protection des cultures et des exploitations face aux aléas, estime Jean-Luc Flaugère. Nous devons aussi être capables d'écouter et de répondre aux attentes sociétales. Si 87 % des Français aiment les agriculteurs,

51 % d'entre eux seulement aiment leur agriculture. Nous devons adapter nos pratiques pour une agriculture plus respectueuse de l'environnement : une transition que nous avons déjà bien commencée. »

En cela, l'innovation et les nouvelles technologies, mais également la formation, seront nécessaires. C'est là, les deux derniers axes de la candidature JA + FDSEA. « Nous présentons là un programme réaliste et pragmatique, mais qui se veut ambitieux et fédérateur pour tous les agriculteurs de ce département », assure Benoit Claret. ■ **M.C.**

<sup>1</sup> AOC Côtes du Vivarais, AOC Comas, AOC St Péray, AOC Côtes du Rhône, AOC Côtes du Rhône Village Saint-Andéol, AOC Condrieu, AOP Picodon, AOC Fin Gras du Mézenc, AOP Châtaigne d'Ardèche, Label rouge Volailles, Label Rouge Agneau de l'Adret, IGP Agneau de Lozère et Agneau de l'Ardèche, IGP Saucisson de l'Ardèche, IGP Jambon de l'Ardèche, IGP Volailles de l'Ardèche, de la Drôme, du Languedoc, d'Auvergne, IGP Ardèche, IGP Collines Rhodaniennes, IGP Comtés Rhodaniens, IGP Coteaux de l'Ardèche, IGP Méditerranée...